

# **COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FOCAL 4 OCTOBRE 2005**

## **MEMBRES PRESENTS :**

M. Algan, JP. Berrod, E. Bodart , M. Bowyer, C. Creton, JL. Fau, C. Geny, B. Guigon, V. Krafft, T. Maalouf, D. Mougeot, L. Petry.

## **EXCUSES :**

D. Audouy, L. Collot, JF. Lamontagne.

## **SECRETAIRE DE SEANCE :**

T. Maalouf

La présidente B. Guigon ouvre la séance à 20h55.

### **1- APPROBATION COMPTE RENDU CA MAI 2005 :**

Le compte-rendu du conseil d'Administration du 31 mai 2005 est approuvé à l'unanimité.

### **2- BILAN FINANCIER, EXERCICE DE L'ANNEE 2004 :**

M. Bowyer présente le bilan financier pour l'année 2004. Le résultat est positif de 13 877.05 euros, ce qui porte le report à nouveau à 94 980.38 euros. (le détail du bilan a été distribué aux membres du CA et se trouve en document joint à ce compte-rendu). FOCAL est bénéficiaire et des interrogations sont soulevées vis-à-vis de ce bénéfice :

- peut-on envisager de dédommager le secrétaire général ou la présidente par exemple ? Il n'est pas d'usage de cette pratique (M. Algan).

- doit-on se dissocier du soutien financier des laboratoires et avoir une liberté totale par rapport à l'industrie pharmaceutique (M. Bowyer) ?, non, les retombées financières pour les laboratoires sont modestes (JP. Berrod), et par ailleurs les laboratoires font notre publicité (B. Guigon).

- une évaluation de la pratique professionnelle serait obligatoire (nouvelle loi), cette évaluation serait payante, FOCAL pourrait ainsi prendre en charge le coût de ces évaluations le jour où la loi serait à appliquer (M. Algan).

Aucune décision définitive n'a été prise.

Les comptes de FOCAL sont sincères et correspondent à l'image de notre société, le bilan financier est ainsi approuvé à l'unanimité, et M. Bowyer passe le relais à V. Krafft.

V. Krafft, nouvelle trésorière de l'association confirme qu'elle a bien signé, comme prévue, un chèque d'un montant de 2000 euros, représentant l'aide de FOCAL à une association caritative (association « chiens pour aveugles »).

En raison de ses fonctions de trésorière, V. Krafft, se dégage de sa fonction de « contact avec les laboratoires », et désormais ce contact sera assuré par JL. Fau.

### **3 - BILAN DU CONGRES DU 23-24 SEPTEMBRE 2005 :**

Le retour est globalement positif et ce malgré :

- l'absence (non excusée) de certains orateurs [ Baikoff],
- le déplacement « éclair » d'autres [Assouline],
- le changement (inattendu) du sujet confié au conférencier [Mouchet], qui finalement et malgré ce changement de dernière minute, s'est avéré intéressant et a plu à la majorité des présents.

La présidente a récupéré trois cadeaux qui n'ont pas été distribués aux orateurs, et un seul sera renvoyé par la poste au Dr Gatinel.

L'idée de la création d'un site internet pour FOCAL est évoquée (JL. Fau), mais les difficultés de la mise à jour régulière, de l'obtention d'un compte-rendu de chaque réunion scientifique et de chaque orateur, des difficultés de publication de certains documents scientifiques, font que cette idée n'emporte pas l'unanimité.

### **4 – ATELIERS D'ANGIOGRAPHIE :**

Un atelier d'angiographie est prévu pour le 5/10/2005, un courrier avait été adressé aux inscrits sur les listes Lorraine Nord et Sud. Ces derniers temps un certain désintérêt pour ces ateliers avait été noté. C. Geny rappelle les difficultés de présentation d'angiographie pour certains ophtalmo. L. Petry insiste sur le caractère convivial et instructif de ces réunions qui doivent rassembler les ophtalmo intéressés par l'angiographie en petit nombre afin d'optimiser les échanges. Une nouvelle relance sera faite à tous les adhérents de FOCAL en même temps que la convocation pour l'assemblée générale.

### **5 – LES REUNIONS EN SOIREES :**

Les futures réunions en soirée sont programmées pour mars 2006 [ Pr. Collin, kératites herpétiques et amibiennes] et juin 2006 [Pr. Bron, iris plateau].

### **6 – ASSEMBLEE GENERALE :**

L'assemblée générale est fixée au 9 décembre 2005

### **7 – CONGRES 2006 :**

Le futur congrès de FOCAL aura lieu le 29-30 septembre 2006 et portera sur la rétinopathie diabétique.

Une correction de la maquette du contenu scientifique est discutée et corrigée, elle se trouve en document joint à ce compte-rendu.

JF. Lamontagne est chargé d'annoncer le congrès en adressant une première maquette portant les grandes lignes du contenu scientifique (sans les orateurs), cela permettra ainsi au plus grand nombre de nos confrères de prévoir leur emploi de temps.

### **8 – PROCHAIN CA :**

- La prochaine réunion du CA est fixée au 24 janvier 2006. L'endroit de la réunion reste à déterminer.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 23h30.

Le secrétaire de séance

T. Maalouf

La présidente

B. Guigon